

# Déchets :

# un nouveau prestataire

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, la collecte des déchets ménagers et l'exploitation des déchetteries seront assurées par Eco-déchets. Ce changement n'aura, selon le Smictom (\*) de la région de Saverne aucune incidence pour les usagers.

Ni sur le ramassage des déchets ni sur le montant de la redevance incitative.

**À** compter du 1<sup>er</sup> juillet, il n'y aura plus de camions estampillés Sita dans les rues de Saverne ni des autres communes membres du Smictom (\*). Et pour cause : « Nous avons changé de prestataire », annonce André Dreger, le directeur général des services rappelle qu'il ne dispose que du personnel pour gérer le syndicat. Pour les collectes d'ordures ménagères, les collectes sélectives et pour l'exploitation des déchetteries, le Smictom de la région de Saverne fait donc appel à une société privée.

public pour une durée de six ans. « Depuis la création du Smictom, il y a eu des prestataires divers et variés dont Sita Alsace, notamment de 2009 à 2015. »

Le contrat arrivant à échéance, le Smictom a lancé un appel d'offres à l'automne dernier, au niveau européen. « Quatre propositions nous sont parvenues », indique André Dreger. Pour les élus, la commission d'appel d'offres s'est réunie à quatre reprises avec deux critères de référence : « le coût et le volet technique ». (l'organisation purement technique et interne à savoir, entre autres, le matériel, l'organisation des collectes...).

**Un marché de 2,5 millions d'euros par an**

Ces prestations sont effectuées par une entreprise dans le cadre d'un marché

**Un recours au tribunal**

Le 24 février, la commission a décidé d'attribuer le marché à la société Eco-déchets pour un montant annuel de 2,5M€ HT.

« Dans la procédure d'appel d'offres quand le marché est



Le Smictom assure la collecte des déchets ménagers par le biais d'un marché de prestations de service d'une durée de six ans. De 2009 à 2015, ce contrat avait été conclu avec la société Sita Alsace. PHOTO - ARCHIVES DINA

attribué par le maître d'ouvrage, il y a obligation

pour lui de prévenir les sociétés qui n'ont pas été retenues. Celles-ci ont alors un délai de seize jours pour déposer un recours en référé précontractuel auprès du tri-

## Le Smictom déménage

Du 14 au 21 mai inclus, le Smictom sera fermé au public pour cause de déménagement. Le syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Saverne emménage en effet au 12 rue du Zornhoff à Morswiller.

Durant cette fermeture, en cas de problème concernant l'eau et l'assainissement, une permanence sera assurée par le SDEA : (03 88 19 29 57. En cas d'urgence pour un problème concernant les ordures ménagères, veuillez contacter Sita au (03 88 00 65 93).

déchets. Une société dont le siège est à Lyon. « Elle possède de déjà une agence à Estain

■ **Un café et un conseil, s'il vous plaît**  
Rien ne se jette, tout se répare. Le Repair-café est un concept européen, d'origine néerlandaise, auquel a décidé d'adhérer le Smitcom de la région de Savernne.

Le Repair-café c'est « un lieu où les gens peuvent prendre un café (d'où son nom) tout en réparant leur objet du quotidien (petit matériel électroménager, vélo...) grâce aux conseils de bénévoles », explique André Dreger. Insistant sur le fait qu'il ne s'agit que de conseils pas de réparation.

Pour faire connaître cette initiative, une manifestation de lancement est prévue le 30 mai au centre socioculturel l'ilot du moulin à Savernne.

« Le Smitcom apporte une aide financière au lancement de cette démarche et à l'acquisition d'outillage. L'idée étant que d'autres Repair-café se créent sur l'ensemble des communes du Smitcom », indique le directeur général des services, Aris aux bricoleurs

prêts à fournir des conseils.  
Contact : Clotilde Arnaud, 03 88 02 21 80.

■ **Le Smitcom se met au vert**

Si au niveau des Tomnages des déchets ménagers, André Dreger constate une « relative stabilité », les déchets verts, eux, sont à la hausse. « Près de 500 tonnes de plus en un an ». Une hausse due, selon lui, à « l'amélioration de l'interdiction d'incliner » et au fait que « de plus en plus d'usagers ramènent leurs déchets verts à la déchetterie ».

Face à cette situation, le Smitcom « réfléchit à une solution pour simplifier et améliorer la collecte des déchets verts ». « Nous sommes actuellement en contact avec des associations d'arboriculteurs qui possèdent des broyeurs mais aussi celles qui n'en disposent pas afin de les aider à en acquérir. » Selon André Dreger, une autre solution est également à l'étude : la mise en place dans certaines communes d'une plate-forme

destinée à recueillir les branchages et autres déchets verts. « On pourrait installer temporairement des containers. »

Ce dispositif s'ajouterait à ceux existant : la plate-forme de compostage de Dettwiller et, depuis le début de l'année, la plate-forme de compostage à partir de boues de stations de dépollution et de déchets verts à Modersfeld, sur la commune de Zittersheim.

■ **Déchetterie d'Ingwiller : travaux au mois de mai**

Des travaux devraient débuter en mai à la déchetterie d'Ingwiller. Objectif : désaccabler le site, « relativement saturé » reconnaît André Dreger. Expliquant que deux bennes supplémentaires pour les déchets verts seront installées et qu'un cheminement spécifique pour les déchets verts sera mis en place. « À terme, il y aura le cheminement classique pour les déchets et un "accoureur" qui mènera directement aux bennes pour les déchets verts ».

bourg. Ce qu'a fait Sita le 10 mars », raconte le directeur général des services du Smitcom. Le tribunal a rendu son ordonnance le 14 avril : « Sita a été déboutée de sa plainte » affirme André Dreger.

Interrogée à ce sujet, la société Sita n'a pas souhaité s'exprimer. Du côté du tribunal administratif de Strasbourg, on indique qu'une voie de recours est possible. La société Sita pourrait se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État, dans un délai de 15 jours suivant cette décision.

■ **Pour les usagers, rien ne change**

Le 14 avril, le Smitcom a néanmoins notifié le marché au nouveau prestataire Eco-

Savernne. « Ce changement de prestataire n'aura, aux dires d'André Dreger, « aucune incidence sur la collecte des déchets ménagers ni sur le montant de la redevance incitative ». « Pour les usagers, rien ne change », certifie-t-il.

Quant au personnel, environ une trentaine, actuellement employé par Sita Alsace, il serait, toujours selon André Dreger, « repris aux mêmes conditions par la société Eco-déchets ».

VERONIQUE KUHN

■ (\*) Smitcom : syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères. Le Smitcom de Savernne s'occupe des ordures ménagères de la région de Savernne, Marmoutier, La Petite-Pierre et Bouxwiller.